



Communiqué de presse
6 février 2020

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient NETRI

Lyon, France, le 28 janvier 2020 – La Commission permanente de La Région Auvergne-Rhône-Alpes accepte la demande de soutien de NETRI dans le cadre de l'opération « Financement d'une prestation d'accompagnement conseils dans le cadre du dispositif Ambition Innovation – Être accompagné dans mon projet « Industrie future » ».

Grâce à ce financement, NETRI va pouvoir accélérer l'industrialisation de la production de ses dispositifs en conformité avec les réglementations en vigueur (norme ISO 13485 DM DIV). L'objectif de ce projet consiste à créer un outil entièrement numérique, accessible en permanence et qui fournit les instructions de production de dispositifs microfluidiques et des indicateurs de performance en temps réel des services de criblage thérapeutique. Cet outil de digitalisation va permettre aux services opérationnels de NETRI de répondre à une demande croissante du marché de l'industrie pharmaceutique. L'ensemble des dispositifs sont conçus et fabriqués à Lyon au sein de l'unité de production de NETRI, situé dans le Centre d'Innovation de Lyonbiopole, et NETRI poursuivra son développement industriel par la consolidation de ses équipes techniques.

A propos de La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Conseil régional de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, présidé par Laurent Wauquiez, a la volonté de faire de la région une terre d'élection des entrepreneurs et de l'innovation en France et en Europe. Pour en savoir plus : <https://www.auvergnerhonealpes.fr>

A propos de NETRI

NETRI conçoit, développe, fabrique et exploite des puces microfluidiques reproduisant des circuits neuronaux in vitro. Les technologies de NETRI permettent de produire des puces « sur mesure » pour chaque trouble neurologique.

Pour en savoir plus : <https://netri.fr/>

Contact presse

Thibault Honegger

Président de NETRI

Email : pr@netri.fr

Téléphone : 04.87.62.81.18.